



n°306 – Jeudi 19 décembre 2019

**Toute l'équipe du CPIE Forêt de Brocéliande vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !**

## **À VOS AGENDAS ! Les rendez-vous du CPIE Forêt de Brocéliande**

### **FORMATIONS**

#### **Formations de bénévoles associatifs**

##### **Les inscriptions sont ouvertes !**

Le CPIE Forêt de Brocéliande est labellisé MAIA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations). C'est un lieu où l'on peut vous renseigner sur la vie associative et vous donner de la documentation. C'est aussi la possibilité de se former, gratuitement !

Ce programme de formation est ouvert à tous les administrateurs et bénévoles d'associations et gratuit (sur adhésion au CPIE) ! Vous pouvez venir à 1, plusieurs ou toutes les séances. Vous pouvez venir seul ou à plusieurs d'une même association. Que vous soyez bénévoles ou membres d'une association, d'où qu'elle soit, c'est ouvert à tous !

##### **PROGRAMME DE FORMATION :**

###### **BUREAUTIQUE**

- Lundi 20 janvier 2020, de 18h30 à 21h : **Utiliser des outils collaboratifs pour faciliter le travail en équipe**
- Lundi 27 janvier 2020, de 18h30 à 21h : **Préparer une présentation numérique pour son Assemblée Générale**

###### **COMMUNICATION**

- Samedi 11 janvier 2020, de 9h à 12h30 : **Une page facebook pour mon asso ?**
- Samedi 18 janvier 2020, de 9h à 12h30 : **Animer la page facebook de mon association**
- Samedi 8 février 2020, de 9h à 12h30 : **Créer une affiche simple et efficace**
- Samedi 8 février 2020, de 14h à 16h30 : **Création d'une affiche : Un pas vers le graphisme...**
- Lundi 12 octobre 2020, de 19h à 21h30 : **La communication engageante**

Renseignements et inscriptions auprès du CPIE : [jeanne.coupe-cpie@orange.fr](mailto:jeanne.coupe-cpie@orange.fr) ou 02 97 22 74 62.

Gratuit sur adhésion annuelle au CPIE Forêt de Brocéliande.

[Pour consulter le programme complet](#)

## ACTUALITÉS du CPIE Forêt de Brocéliande

### Adhésions 2020

### Appel à adhésions et à dons 2020

Parce que 2020 se prépare dès maintenant, nous lançons notre campagne annuelle d'adhésions et de dons. Pour nous permettre de développer nos actions locales d'éducation à l'environnement et de développement durable et solidaire, **votre soutien est essentiel !**

Être adhérent au CPIE, c'est :

- Pouvoir participer aux activités et bénéficier des services proposés par le CPIE (Accueil de loisirs, colos, hébergement et restauration de groupe, formations pour bénévoles associatifs, locations de salles, locations ou prêts de matériels pédagogiques...)
- Être informé en recevant notre lettre électronique tous les 15 jours
- Soutenir nos actions en faveur de l'environnement : sensibilisation et préservation (nature de proximité, biodiversité, eau, milieux aquatiques, forestiers...), projets participatifs vers la transition écologique...
- Pouvoir vous engager toute l'année dans nos actions (inventaires d'espèces, conception d'outils pédagogiques, développer l'alimentation locale et durable... ) - en participant à différents projets et commissions
- Bénéficier d'un tarif préférentiel sur nos sorties payantes
- Être invité et pouvoir voter lors de l'Assemblée Générale et pouvoir être candidat au conseil d'administration.

Pour régler votre adhésion en ligne, rendez-vous sur [Adhérer en ligne](#)

*Vous pouvez également adhérer sur place ou nous demander un bulletin d'adhésion : 02 97 22 74 62 ou [la-soett@wanadoo.fr](mailto:la-soett@wanadoo.fr)*

Pour soutenir le CPIE, faites un don !

L'association est reconnue d'intérêt général par les services fiscaux. A ce titre, nous pouvons éditer des reçus fiscaux permettant :

- Aux particuliers imposables : une réduction d'impôts de 66 % du montant de votre don. *Ex : un don de 100 € ne vous coûtera en réalité que 34 €*
- Aux sociétés (mécénat d'entreprise) : une réduction fiscale de 60 % du montant de votre don

Pour régler votre don en ligne, rendez-vous sur [Faire un don en ligne](#)

Vous pouvez également faire un don sur place ou nous demander un bulletin de don : 02 97 22 74 62 ou [la-soett@wanadoo.fr](mailto:la-soett@wanadoo.fr)

## **Vie d'équipe**

### **Bienvenue à Charlène et Charly !**

Dès janvier, notre équipe d'animation comptera deux salariés de plus. Charlène, que vous connaissez déjà puisqu'elle était animatrice et chargée du projet "Chemin Buissonnier" la saison dernière et Charly, animateur EEDD nous rejoignent cette année. Bienvenue à eux !

## **Recrutement**

### **Le CPIE recrute un cuisinier(ière) - intendant(e) - responsable du service accueil pour février 2020**

Missions : Le/la salarié.e sera responsable de la qualité du service d'accueil et sera chargé.e de :

- la coordination du personnel d'accueil (cuisine et entretien des locaux) : 3 salariées ;
- l'intendance (élaboration des menus, approvisionnement, gestion des stocks...);
- la préparation des repas ;
- le ménage des locaux (cuisine, sanitaires, bureau, salles d'animation, hébergement...) en période creuse (hiver) ;
- et dans une moindre mesure : animation auprès d'enfants ou adultes (ateliers cuisine, éducation au goût...)

[Pour consulter la fiche de poste détaillée](#)

## **Service civique**

### **2 missions de volontariat en service civique à pourvoir au CPIE !**

Pour le début d'année 2020, l'équipe du CPIE accueille 4 volontaires en service civique sur diverses missions pendant 8 mois. 2 postes sont encore à pourvoir !

#### **- Médiation du patrimoine et médiation culturelle**

<https://bit.ly/2pMd8iG>

#### **- Sensibilisation au jardinage et à l'alimentation durable**

<https://bit.ly/33SjMCX>

Vous avez entre 16 et 25 ans et souhaitez nous envoyer votre candidature ? Il suffit de nous la déposer sur le site du Service Civique : <https://bit.ly/368lnGO>

---

[www.cpie-broceliande.fr](http://www.cpie-broceliande.fr)

La cyberlettre du CPIE paraît tous les 15 jours.

Si vous ne désirez plus la recevoir, merci de nous écrire : [la-soett@wanadoo.fr](mailto:la-soett@wanadoo.fr)

Le nouveau règlement général de l'UE sur la protection des données est entré en vigueur. Pour être en accord avec cette réglementation, nous devons nous assurer que vous souhaitez continuer à recevoir notre newsletter. Vos données personnelles sont protégées et utilisées exclusivement pour l'envoi d'informations via notre cyberlettre. Nous ne les transmettrons pas à des tiers. Si vous souhaitez continuer à recevoir nos informations, vous n'avez rien à faire. Si toutefois vous souhaitez vous désabonner, il vous suffit de nous envoyer un e-mail ou de cliquer en bas de ce message sur "unsubscribe from this list". Pour toutes questions ou remarques, n'hésitez pas à nous contacter.